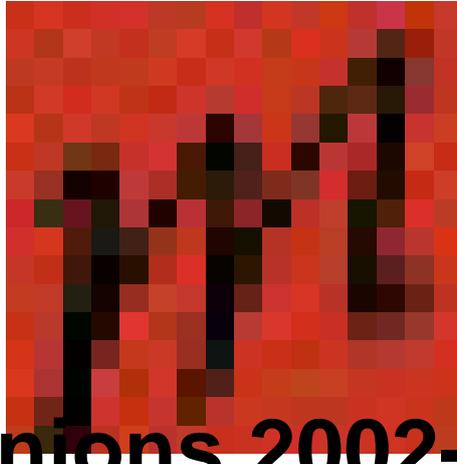


<http://montesquieu.ens-lyon.fr/spip.php?article882>



Réunions 2002-2008

- Recherche - Comité de direction des Ruvres complètes -

Date de mise en ligne : lundi 26 septembre 2011

Copyright © Montesquieu - Tous droits réservés

Présents : C. P. Courtney, C. Dornier, J. Ehrard, R. Minuti, A. Postigliola, P. Réat, C. Verdier, C. Volpilhac-Auger.
Excusé : N. Cronk.

Nouvelles générales de l'édition

P. Réat expose la situation extrêmement préoccupante où se trouve l'édition des *Ruvres complètes*. L'exigence récemment exprimée par la Voltaire Foundation d'une contribution de 5000 livres sterling pour chaque volume avant la mise en fabrication modifie radicalement les conditions financières de l'édition. Elle nous oblige à trouver de nouveaux crédits, outre ceux que C. Volpilhac-Auger s'est employée à réunir ces derniers temps ; le montant de la contribution devient tel que l'édition sera compromise à moins que nous trouvions ces nouvelles sources de crédit et que nous réduisions les frais de la Société (dont le but principal est de favoriser l'édition) autant qu'il est possible (voir à cet égard le compte rendu du Conseil d'administration, sur la crise qui frappe également la Société dans ses activités propres et les dispositions prises en conséquence).

Or nous avons tout lieu d'être satisfaits de l'état d'avancement général de l'édition ; nous sommes parvenus exactement à mi-chemin de l'achèvement, puisque 9 volumes ont paru et le texte de 2 autres (*L'Esprit des lois* manuscrit) a été remis à la Voltaire Foundation. Onze volumes ont donc été réalisés. Il en reste le même nombre, dont la plupart font l'objet d'un plan de publication sûr de 2009 à 2014.

Il nous faut donc relever le défi financier, et faire du sauvetage de l'édition la loi suprême de la Société.

C. Volpilhac-Auger expose les conditions dans lesquelles la Fondation La Poste va financer la préparation et l'édition de la Correspondance (les nouvelles exigences de la VF nous obligeront à trouver un complément) et les termes du contrat passé avec elle ; elle le signe en tant que codirectrice de l'édition.

Elle rappelle toutes les démarches qu'elles a faites depuis la convention de mécénat avec la Bordelaise de banque, et en particulier ces dernières semaines. L'édition a dû faire face en 2007 à de lourdes dépenses, en particulier pour la conversion du texte de base de l'imprimé de *L'Esprit des lois*, qui nous permet de disposer enfin d'un texte sur lequel travailler.

Diverses pistes sont évoquées par les membres du CD (J. Ehrard rappelle qu'il obtint en 1990 une aide du service historique de la Caisse des dépôts : une démarche sera tentée en ce sens ; C. Dornier suggère une tentative auprès de l'Institut de France ; mais celui-ci, sollicité en 2004 lors de la publication des Lettres persanes, n'a pas montré le moindre signe d'intérêt).

Avancement de l'édition

â€" *Manuscrit de L'Esprit des lois* (t. 3-4). C. Volpilhac-Auger, éditrice de l'ensemble, en a remis le texte à la Voltaire Foundation en février. Elle en présente le sommaire, avec des pages-test, montrant l'aspect définitif qu'aura le texte dans l'édition, qui devrait sortir à l'automne.

â€" *Défense de L'Esprit des lois* (t. 7, responsables P. Réat et C. Volpilhac-Auger). La préparation de ce volume a pu progresser rapidement dès que les problèmes tenant à la collaboration de certains collègues ont été éclaircis. Le

Comité de direction accepte la proposition de changer le titre prévu initialement (*Dossier de L'esprit des lois*) qui risquait d'être ambigu : *Défense de L'Esprit des lois* paraît définir beaucoup mieux le contenu, c'est-à-dire l'ensemble des textes écrits par Montesquieu pour sa défense, et ce qui y a donné lieu. Le texte peut être remis à Lyon en septembre prochain, transmis à la VF au début de 2009, et publié en décembre 2009.

â€" *Voyages* (t. 10). J. Ehrard, responsable du volume, pourra en assurer l'achèvement en janvier 2009, seules une introduction et l'annotation de quelques parties manquant encore. Le volume important du texte contraindra à des efforts pour le faire tenir dans un tome de l'édition. La remise à la VF pourrait avoir lieu en janvier 2010, pour une publication en décembre.

â€" *Extraits et notes de lecture II* (t. 17). R. Minuti, responsable, déplore la lenteur dans l'avancement des travaux, qui le contraindra à fixer un terme absolu à certains collaborateurs pour la remise de leur contribution. Il s'engage à donner le texte à Lyon en janvier 2010, pour une remise à la VF en janvier 2011 et une publication en décembre 2011.

â€" *Correspondance II, III, IV* (t. 19-21). C. Volpilhac-Augé, responsable, précise que les nouvelles directives adoptées pour ces volumes permettront de supprimer de nombreuses mentions qui ont inutilement alourdi le tome I ; des efforts seront faits aussi pour alléger l'annotation, à l'exemple des autres éditions de correspondances. C. Verdier a établi, à partir de tous les documents disponibles, l'inventaire des lettres, et lancé les demandes de reproduction aux bibliothèques. R. Minuti a pris également des contacts en Italie à cet effet. Mme de Bellaigue assure à Bordeaux la numérisation des lettres qui y sont conservées. La préparation et la publication, prévue en 2011, 2013 et 2014, bénéficieront, comme on l'a vu plus haut, du soutien de la Fondation La Poste.

â€" *Pensées I et II* (t. 14-15). C. Dornier, responsable, donne au Comité un échantillon de l'établissement du texte (n° 253-299) et de l'annotation, ainsi qu'un tableau de répartition de l'annotation du premier volume, qui prouve qu'elle est bien avancée. Elle assure qu'elle pourra remettre le texte des deux volumes en décembre 2010, pour une publication en 2012.

â€" *L'Esprit des lois* imprimé (t. 5-6, responsables P. Rézat et C. Volpilhac-Augé). Le texte de base, enfin établi à Lyon, sera mis sur un site consultable par les chercheurs de l'équipe. La réflexion sur les premières éditions a beaucoup progressé depuis la découverte d'un Errata qui avait échappé jusqu'alors à l'attention des chercheurs ; une étude de R. Sabbah, C. Volpilhac-Augé et Fr. Weil doit paraître qui fera le point de ces découvertes. Il paraît prématuré de reconstituer une équipe pour l'annotation, tant que ne seront pas disponibles des textes indispensables, le manuscrit de *L'Esprit des lois* et les *Pensées*, et que ne seront pas suffisamment disponibles les chercheurs qui annotent ce dernier texte.

Réunion du 23 mars 2007 (Université Paris III, Centre Censier)

Présents : C. P. Courtney, C. Dornier, J. Ehrard, R. Minuti, A. Postigliola, C. Verdier, C. Volpilhac-Augé.
Excusé : N. Cronk.

1. Nouvelles générales de l'édition

C. Volpilhac-Augé donne des nouvelles des volumes dont la publication est la plus proche : les *Geographica* (t. 16),

dont les secondes épreuves ont été corrigées et dont l'index constitué essentiellement de noms chinois, aurait créé de grandes difficultés s'il n'avait été établi par Anne-Lise Martin ; *L'Esprit des lois, manuscrit* (t. 3-4), dont la transcription et la quasi totalité des introductions sont terminées (la date de remise à la VF fin 2007 est maintenue).

Le tome 16, *Geographica*, recevra une aide du CNL, à proportion du tirage ; N. Cronk a obtenu une aide du Fund Comitee de la VF pour ce tome, mais l'avenir de ce financement est incertain. Il devient urgent et nécessaire que l'éditeur trouve un financement supplémentaire (mécénat).

Des vacances seront consacrées à la recherche systématique des bibliothèques susceptibles d'acquérir les *Ruvres complètes*, par exemple celles des instituts d'études politiques.

C. Volpilhac-Augier dépose une demande de subvention à la Fondation de La Poste, pour préparer l'édition de la Correspondance.

L'Istituto degli Studi Filosofici de Naples a rattrapé en grande partie les achats en retard de volumes parus pour environ 12000 Euros (convention signée avec la VF).

2. Avancement de l'édition.

- *Voyages* (t. 10). J. Ehrard confirme la remise du texte à C. Verdier pour l'automne 2007.

L'édition de la *Galerie du Grand-Duc*, laissée très incomplète par le premier collaborateur auquel elle avait été confiée, est reprise par H. Pommier, ingénieur de recherche récemment rattachée à l'UMR 5037, qui a fait partie du centre d'histoire de l'art de Lyon 2 de sa création à sa dissolution. R. Minuti lui apportera toute l'aide nécessaire dans les relations avec le Musée des Offices. Les premiers contacts seront pris par l'un et l'autre en vue d'une édition électronique du texte, produit dérivé de l'édition et véritable prototype, en collaboration avec le Musée des Offices. L'envoi du texte du volume à la VF est prévu au printemps ou à l'automne 2008, pour publication en 2009.

- *Extraits et notes de lecture* (t. 17). Plusieurs problèmes sont évoqués par R. Minuti : présentation des marginalia (ceux de l'Algèbre de Guisnée), doutes sur certains textes qui ne portent pas de trace de l'écriture de Montesquieu. C. Volpilhac-Augier suggère que l'étude des papiers pourrait offrir des indices décisifs.

Les collaborateurs qui laissent plusieurs rappels sans réponse sont supposés vouloir se retirer définitivement de l'équipe, et dans ce cas le responsable est fondé à solliciter une autre collaboration.

Le texte sera envoyé à Lyon à la fin de 2008 et à la VF à la fin de 2009.

- *Mes pensées* (t. 14-15). Ce qui vient d'être dit des collaborateurs défaillants est valable également pour ceux de l'équipe des *Pensées*. Plusieurs index sont prévus (des matières, des personnes et des lieux). Une réunion des collaborateurs aura lieu à Paris en juin 2007 et une journée sur la documentation de Montesquieu est prévue en juin 2008 à Caen.

Numérisation : C. Dornier fait le point des réalisations en cours ou à venir à la BnF et à la BM de Bordeaux avec les crédits disponibles dans le cadre du projet ANR. L'accès aux manuscrits de la BnF numérisés se fera sur Gallica, celui des manuscrits bordelais sur le site de la Bibliothèque numérique du savoir d'Aquitaine. Le traitement de la numérisation des *Pensées* à Caen, par les services des PUC, devra faire l'objet d'un contrat avec la VF et la Société Montesquieu, de façon que les droits respectifs des parties soient clairement définis.

La transcription seule, sans index d'écritures, notes ni introductions (c'est-à-dire le travail scientifique réservé à l'édition imprimée) sera mise en ligne.

La question de la possibilité d'utilisation de fichiers XML par la VF devra être résolue rapidement.

- *Dossier de L'Esprit des lois* (t. 7). Le terme de la remise des contributions des collaborateurs est fixé à la rentrée de septembre. Un terme définitif sera mis alors à la collaboration de ceux qui laissent depuis des mois les rappels sans réponse.

- **L'Esprit des lois**, imprimé (t. 5-6). Un comité de direction propre à cette oeuvre avait été créé lors de la réunion du Comité du 2 décembre 2006. On peut lire ci-joint le compte rendu de la réunion du 17 février à Lyon.

Le changement du texte de base (qui devient 50PH) va nécessiter une intervention lourde et onéreuse, assurée à Lyon sur vacations, mais du moins au sortir d'une longue inaction les perspectives sont-elles claires.

L'annotation s'était interrompue d'elle-même par l'énorme retard de l'établissement du texte et l'absence de direction. Lorsque le texte sera définitivement établi, le comité de direction des Ruvres complètes devra désigner un responsable et former une équipe.

- *Correspondance* (t. 19-21). C. Verdier dresse un inventaire systématique prenant en compte toutes les références aux lettres dans les éditions antérieures, la chronologie de L. Desgraves et son inventaire, pour les confronter et les vérifier. C. P. Courtney proposera son propre inventaire. Des recherches doivent être menées en Italie et dans les papiers de R. Shackleton à la Bodleian. On pourra compter à partir d'avril sur le travail de P. Botineau à Bordeaux.

Réunion du 17 février 2007 Comité de direction de *L'Esprit des lois* (Lyon, ENS-LSH)

Créé par le comité de direction des *Ruvres complètes* le 2 décembre 2006, il est composé des membres suivants, tous présents : C. P. Courtney, N. Cronk, R. Minuti, A. Postigliola, P. Réat, C. Verdier, C. Volpilhac-Augier.

La réunion avait été soigneusement préparée, par plusieurs envois « contradictoires » : de C. P. Courtney et A. Postigliola, une série d'argumentaires en faveur du choix de 48G (Genève, Barrillot, 1748, édition originale) comme texte de base et de quelques livres de *L'Esprit des lois* établis par C. P. Courtney dans cette perspective ; par C. Verdier de plusieurs tableaux récapitulatifs de variantes, et de plusieurs livres de *L'Esprit des lois* établis par elle, et par C. Volpilhac de l'examen des éventuels inconvénients qu'il y aurait à substituer 50PH (Paris, Huart, 1750, édition revue par Montesquieu) à 48G.

La séance a duré toute la matinée et une partie de l'après-midi.

1. Choix du texte de base.

P. Réat procède d'abord à l'examen d'un certain nombre d'arguments accessoires (tels que : 48G étant censée être plus proche du manuscrit de Montesquieu que les autres éditions, donne une perception plus claire de l'évolution ultérieure du texte ; 50PH serait une « édition intermédiaire », etc.) et en montre le peu de solidité.

L'essentiel de la réunion consiste dans l'examen des textes mêmes, et surtout du livre XXIII qui a servi d'épreuve principale et précise de ce que supposerait le choix de 48G. Celui-ci rendrait nécessaire un très grand nombre d'interventions, dont certaines seraient aussi parfois discutables. Ne serait publiable que le texte de 48G fortement corrigé, à tel point qu'il serait en fait identique à celui de ... 50PH.

L'accord s'est donc fait sur l'idée que l'édition de 1750 constitue en réalité l'état final, corrigé (avec quelques fautes aussi, mais en nombre limité) de la première édition de L'Esprit des lois, dont Montesquieu s'était vigoureusement plaint, à juste titre.

En prenant le texte de 50PH comme texte de base, nous ne contredisons donc pas l'esprit du choix délibéré de la première édition fait au début de l'entreprise d'édition (voir le Specimen publié en 1998 pour les livres I et XIII), et nous avons l'immense avantage de fournir un texte réel, non manipulé, cohérent et que l'on peut citer.

2. Editions retenues pour les variantes.

On a décidé de retenir 48G, 49PH, 57PH, 58R.

C. P. Courtney établira un tableau général des errata, et rédigera des appendices explicatifs sur les éditions intermédiaires.

Les pièces annexes comprendront la table des matières de 50PH et les trois cartes de 49PH, 50PH, 58R.

Réunion du 2 décembre 2006 (Université Paris III, Centre Censier)

Présents : N. Cronk, C. Dornier, J. Ehrard, R. Minuti, A. Postigliola, C. Verdier, C. Volpilhac-Auger.

Excusé : C. P. Courtney.

1. Nouvelles générales de l'édition

C. Volpilhac-Auger rend d'abord compte de la cérémonie de réception du prix Montesquieu de l'Académie Montesquieu à Bordeaux (à laquelle s'est jointe l'association Mécénart), ainsi que de la signature officielle de la convention de mécénat avec le CIC Société Bordelaise (on en trouve le texte dans la *Lettre d'information* n° 14, p. 47-50).

La subvention du Centre régional des Lettres d'Aquitaine devrait être de 1500 euros : 750 pour la Revue, 750 pour le tome 9.

On rappelle où en est l'exécution de la convention avec l'Istituto italiano per gli Studi Filosofici de Naples, qui comprend l'organisation de séminaires (pour le dernire en date, voir ci-dessous à l'article des Voyages), l'achat à la VF d'exemplaires des volumes des *Ruvres complètes* à mesure qu'ils paraissent (le retard accumulé à cet égard ne sera pas totalement rattrapé) et le versement de bourses qui outre le retard, souffre d'un manque de coordination avec la Société. Une lettre de la présidente au secrétaire général de l'Istituto, désignant les destinataires (C. P. Courtney, A. Postigliola, C. Volpilhac-Auger) est restée sans réponse et sans effet ; en revanche, J. Ehrard a reçu une bourse, P. Rétat a été contacté pour en recevoir une. Il est donc demandé qu'à l'avenir l'Istituto, avant tout envoi, demande à la présidente de la Société les noms des destinataires. Puisqu'il est impossible que le montant des

bourses soit versé à la Société elle-même, il est entendu que les personnes qui les auront reçues les reverseront immédiatement à la Société, pour répartition selon les besoins de l'édition.

N. Cronk met le Comité au courant de la nouvelle exigence du Centre national des lettres pour l'attribution des subventions : le tirage ne doit pas être inférieur à 500 exemplaires. Quand il est inférieur (c'est le cas pour les volumes des *Ruvres complètes*) le montant de la subvention sera réduit en proportion.

L'édition de la *Correspondance* (t. 19-21), on le sait, se heurte à une très grave difficulté, E. Mass refusant de restituer la documentation que lui avait confiée L. Desgraves en vue de leur travail commun (voir la *Lettre d'information* n° 14, p. 8). Les demandes successives qui lui ont été adressées par C. Volpilhac-Auger, P. Réat, P. Botineau sont restées sans réponse. Au mois d'octobre dernier J. Ehrard et P. Réat dans une lettre commune ont renouvelé leurs instances en rappelant que L. Desgraves destinait à notre édition et à elle seule les documents qu'il avait réunis, qu'aucun usage ne pouvait en être fait en dehors de notre édition et qu'ils devaient en conséquence nous être restitués. E. Mass, par une lettre du 15 novembre adressée à l'un et à l'autre, a opposé à cette demande un refus catégorique. Le Comité mandate J. Ehrard pour tenter une ultime démarche.

2. Avancement de l'édition.

- *Voyages* (t. 10). J. Ehrard rend compte du séminaire de Naples des 27 et 28 octobre où les collaborateurs sont convenus de plusieurs points importants : rédaction de l'introduction générale et des introductions particulières, index, cartes et illustrations, volume de l'annotation. La préparation de quelques textes reste incomplète et en partie problématique (*Mémoires sur les mines et surtout la Galerie du Grand-Duc*). J. Ehrard compte avoir terminé l'introduction à la fin du premier semestre 2007 et remettre à Lyon l'ensemble du texte à l'automne.

C. Volpilhac-Auger suggère qu'une expertise soit faite à La Brède des objets que Montesquieu a pu rapporter d'Italie.

- *L'Esprit des lois*, imprimé (t. 5-6). Les textes demandés à C. P. Courtney et A. Postigliola par le dernier Comité ne paraissent pas à P. Réat, C. Verdier, C. Volpilhac-Auger répondre aux épineux problèmes posés par le choix de 48G comme texte de base (trop grand nombre de corrections à apporter au texte, surtout dans les derniers livres). L'équipe lyonnaise, désormais seule responsable de l'établissement du texte, exprime fortement ses doutes et souhaite que l'hypothèse d'un changement de l'édition servant de texte de base, en dépit du supplément de travail très lourd qu'il entraînerait, soit fermement envisagée. Pour vider cette question très technique, N. Cronk propose la création d'un comité de direction de *L'Esprit des lois* pour en débattre. Cette proposition est acceptée. Feraient partie de ce comité C. P. Courtney, N. Cronk, A. Postigliola, P. Réat, C. Verdier, C. Volpilhac-Auger. Il doit se réunir à Lyon en février 2007.

- *L'Esprit des lois*, manuscrit (t. 3-4). C. Volpilhac-Auger confirme que le progrès de son travail rendra possible l'édition en 2008 (les fichiers devant être envoyés à la VF fin 2007).

- *Mes pensées* (t. 14-15). C. Dornier fait état de l'échange d'informations entre l'équipe des *Voyages* et celle des *Pensées* à l'occasion du séminaire de Naples. Elle détaille le programme de numérisation des manuscrits de Montesquieu à la bibliothèque municipale de Bordeaux : en priorité les *Pensées* (dont la mise en ligne fait partie du programme de l'édition et permettra une vérification de la transcription), les extraits et notes de lecture (ms 2526-2538), les pièces faisant partie du dossier de *L'Esprit des lois*, le *Spicilège*, les *Geographica*, l'*Histoire véritable*, les manuscrits publiés dans les *Ruvres et écrits divers*.

- *Correspondance* (t. 19-21). Une réunion a eu lieu à Bordeaux, à l'occasion de la réception du prix Montesquieu, entre P. Botineau, F. Cadilhon, C. P. Courtney et C. Volpilhac-Auger.

3. Financement de l'édition.

Les perspectives sont bonnes, notamment en raison du don de 5000 Euros fait par Ch. de Montesquieu, et du versement de 5000 Euros du CIC-Société Bordelaise en application de la convention, pour la publication du tome 9 (il faut toutefois déduire le montant des 20 exemplaires du tome 9 dus au CIC, soit environ 2000 Euros).

Autre bonne nouvelle : les bourses de l'Istituto degli Studi Filosofici, dont l'envoi était suspendu depuis 2001, sont annoncées (deux d'entre elles a même d'ores et déjà été versées).

Réunion du 3 juin 2006 (Université Paris VII, tour 54)

Présents : C. P. Courtney, N. Cronk, C. Dornier, J. Ehrard, R. Minuti, A. Postigliola, C. Verdier, C. Volpilhac-Auger.

Nouvelles générales de l'édition

Le second volume des *Ruvres et écrits divers* (t. 9) vient de paraître.

C. Volpilhac-Auger, à la suite d'un déplacement à Oxford et de conversations avec Clare Fletcher, chargée du marketing à la VF, expose les graves difficultés que rencontre la diffusion des *Ruvres complètes*, que l'éditeur estime insuffisantes. Il semble que des efforts puissent être faits pour la commercialisation : on a constaté une certaine carence de la publicité (surtout sensible dans le cas des Lettres persanes, premier volume de la collection, qui exigeait un soin particulier à cet égard), un manque de suivi dans les réponses aux commandes, une discordance entre les prix indiqués par la VF et ceux de la librairie Aux Amateurs de livres, diffuseur en France. Il faudrait que des prix fermes soient affichés sur le site de la VF, en tenant compte des problèmes de change.

La VF a décidé de modifier les modalités de la fabrication. Pour réduire les stocks et le coût du stockage, le premier tirage sera de 200 exemplaires. Les volumes ne dépasseront plus 600 pages (faudra-t-il dans ces conditions prévoir 3 volumes pour les *Pensées* ?)

Un effort doit être fait pour que l'édition soit plus largement annoncée dans les revues savantes, surtout dans des domaines trop peu investis jusqu'à présent, par exemple les sciences politiques (suggestion de C. Volpilhac-Auger). A. Postigliola signale des revues italiennes telles que *Il Pensiero politico*.

Avancement de l'édition

- *Voyages* (t. 10). J. Ehrard se félicite d'une clarification des perspectives intervenue ces derniers mois. L. Couturier-Heinrich annotera le voyage en Autriche à la place de Mme Klingenstein défailante. Les travaux des annotateurs devraient être terminés dans le courant de l'automne. J. Ehrard croit donc pouvoir terminer l'introduction générale et revoir les introductions particulières avant janvier. P. Rézat s'engage à donner la partie des introductions consacrée à la description des manuscrits, qu'une mission à Bordeaux lui permettra d'examiner.

Le séminaire de Naples des 27 et 28 octobre (voir l'annonce dans la Lettre d'information n° 14, avril 2006, p. 10) permettra à la plupart des collaborateurs des *Voyages* de se concerter entre eux et avec les annotateurs des

Pensées.

- *L'Esprit des lois*, manuscrit (t. 3-4). C. Volpilhac-Auger, chargée de l'édition, annonce que les quatre cinquièmes de la transcription sont réalisés, et que la totalité le sera à la fin des prochaines vacances. L'introduction reprendra, avec des additions et modifications, l'étude parue dans Montesquieu en 2005. Le calibrage des deux volumes (où seront intégrées des parties du manuscrit 2506 publiées dans L'Atelier de Montesquieu) n'est pas encore fixé, notamment en raison de l'extension à donner à l'introduction de chaque livre (la subdivision en deux tomes, I-XIII et XIV-XXVIII, reste cependant la plus probable). La publication est prévue en 2008.

- *Mes pensées* (t. 14-15). C. Dornier, responsable, aura terminé la relecture de la transcription dans l'été. Pour le premier volume (t. 14), les notes sont demandées aux collaborateurs pour le 24 juin. C. Dornier pense qu'il vaut mieux s'en tenir à une équipe d'annotateurs resserrée plutôt que de chercher de nouveaux collaborateurs. La publication pourrait avoir lieu en 2010.

C. Dornier a établi le dossier de demande à l'ANR en vue de la numérisation du manuscrit des *Pensées* et d'autres manuscrits de Montesquieu (voir *Lettre d'information*, n° 14, p. 8). Le manuscrit de *L'Esprit des lois* sera numérisé par la BnF sur place.

- *Extraits et notes de lecture II* (t. 17). Le problème principal qui se pose au responsable, R. Minuti, est celui de l'inclusion ou de l'exclusion de textes douteux, parmi ceux qui figurent dans les manuscrits 2516, 2519, 2526-2538 de la bibliothèque de Bordeaux. Il faudrait encore regarder, dans les volumes de la bibliothèque de Montesquieu qui sont conservés et qui en portent, les notes marginales (ils sont toutefois peu nombreux).

La totalité ne devrait pas excéder 350 pages imprimées (donc avec les introductions et les notes environ 450 pages). L'ensemble pourrait être envoyé à Lyon à l'automne 2007.

- *Dossier de L'Esprit des lois* (t. 7). Ce volume, dont P. Rézat et C. Volpilhac-Auger sont maintenant responsables, a subi des retards. C. Lauriol a transmis à C. Maire la documentation sur la censure romaine qui était en sa possession. R. Mankin tarde à s'engager pour la traduction de la « dissertation de l'Irlandais ». Les collaborateurs devraient remettre leur travail aux responsables à l'automne prochain.

- *L'Esprit des lois*, imprimé (t. 5-6). Depuis le comité de direction de janvier 2006 les perspectives ne se sont pas éclaircies. A. Postigliola n'a pas rempli l'engagement qu'il avait pris alors d'envoyer la totalité des variantes pour les livres I-XIX. C. Verdier y a pourvu (établissement du texte de base 48G, variantes de 49PH, 50PH, 57PH, 58R). Toutefois aucune liste définitive des éditions de référence pour l'apparat critique n'a été encore établie. Le comité de direction demande à C. P. Courtney et A. Postigliola de lui soumettre sans tarder cette liste et un guide qui détermine la pertinence des différentes éditions de *L'Esprit des lois* en vue de l'édition critique.

- *Correspondance* (t. 19-21). C. Volpilhac-Auger fait le point du travail de reconstitution du corpus, nécessaire en particulier pour les années 1751-1755, qui représentent environ la moitié de l'ensemble. P. Botineau a accepté de collaborer à ce travail.

Questions diverses

Charles-Henry de Montesquieu, descendant du philosophe et fortement intéressé par la publication de ses oeuvres comme par tout ce qui touche à son ancêtre, a souhaité contribuer financièrement par un don important à l'effort de l'équipe d'édition. C. Volpilhac-Auger est chargée par le comité de direction de le remercier d'un geste qui va considérablement faciliter les travaux de l'équipe (notamment en permettant le recrutement de vacataires pour des travaux techniques simples ou en autorisant des missions ou des réunions d'équipe supplémentaires), et dont la

portée symbolique est grande.

Comité de direction des Ruvres complètes Réunion du 29 octobre 2005 (Université Paris III, Centre Censier)

Présents : C. P. Courtney, C. Dornier, J. Ehrard, C. Larrère, R. Minuti, A. Postigliola, P. Rétat, C. Volpilhac-Auger.
Excusés : N. Cronk, C. Verdier.

J. Ehrard évoque des difficultés dans la diffusion des *Ruvres complètes*, et des malentendus dans la formulation des conditions d'achat. C. Volpilhac-Auger en a depuis fait état auprès de la Voltaire Foundation. Elle informe à ce propos le Comité de direction de la parution et des conditions de diffusion des tomes 11 et 12 (*Collectio juris*) et du Cahier n° 9, *Montesquieu, oeuvre ouverte ? (1748-1755)* dont C. Larrère qui en était responsable a reçu un premier exemplaire.

1. Expertise des écritures

P. Rétat rappelle que le 28 janvier 2005 le Conseil scientifique avait décidé, sur la proposition de Jean Ehrard, de laisser un ultime délai de quinze jours aux experts (L. Hay, J.-L. Lebrave, Y. Leclerc) qui n'avaient pas encore remis leur rapport, délai au terme duquel la question serait close avec les éléments de réponse en notre possession (*Lettre d'information*, avril 2005, n° 13, p. 8).

Les circonstances ont repoussé ce terme beaucoup plus loin qu'il n'était alors souhaité. L. Hay considérant comme indispensable la numérisation directe, à la BnF, de plusieurs folios du manuscrit de L'Esprit des lois, a confié les documents ainsi obtenus au laboratoire d'analyse des images de Rouen. Le rapport, établi par T. Paquet, n'a été communiqué que le 27 mai 2005, avec pour conclusion que les deux écritures dont l'interprétation faisait litige étaient semblables avec un degré de variation de 3,75 %. Cette conclusion scientifiquement établie confirme le constat visuel sur lequel les deux parties étaient précisément d'accord : une ressemblance évidente et une différence incontestable. P. Rétat ayant représenté à L. Hay que des éléments essentiels d'appréciation, tenant à l'orthographe et à la logique, devaient être pris en compte pour dépasser ce constat de départ, ce dernier a répondu qu'il n'était pas lui-même expert en écritures, que seule l'analyse des tracés était de son ressort et qu'il n'avait nulle compétence pour aller au delà. L'échange de correspondance s'est poursuivi jusqu'au 15 juillet dernier.

J.-L. Lebrave paraissait partager le point de vue de L. Hay, puisqu'il n'a pas répondu aux dernières demandes qu'on lui a adressées ; au début de février, il avait exprimé un « premier sentiment » qui le faisait pencher du côté de l'interprétation de C. Volpilhac-Auger. Y. Leclerc n'a pas donné suite aux demandes.

La question est donc maintenant close avec les éléments en notre possession : le rapport envoyé à J. Ehrard le 9 septembre 2004 par R. Minuti, qui validait l'interprétation de C. Volpilhac-Auger, soutenue déjà par P. Rétat lors de l'échange de vues qui avait eu lieu avec G. Benrekassa à la fin de 2003.

2. Financement de l'édition

C. Volpilhac-Auger fait l'état des sources de financement actuelles. Le Conseil régional d'Aquitaine a accordé une

subvention de 1500 euros, pour la *Collectio juris* (t. 11 et 12) et pour le second volume des *Ruvres et écrits divers* (t. 9) ; pour 2006 une demande de 2000 Euros a été déposée pour les *Geographica* et la revue.

Les crédits du ministère pour l'activité des éditions Montesquieu dans le CERPHI (au sein de l'UMR CNRS 5037, ENS-LSH), proportionnels au nombre de chercheurs rattachés, sont très limités. L'apport du Conseil régional Rhône-Alpes risque de prendre fin en 2006.

Les démarches de C. Volpilhac-Augier auprès de la Bordelaise de banque (CIC) ont reçu un accueil favorable. Une aide d'environ 5000 Euros peut être prévue pour chaque volume. Le logo de la banque figurera sur les documents de la société et sur chaque volume publié. Cette aide permettra de financer des vacances dont on a le plus grand besoin.

Les financements sur projet (ANR, 7e programme européen) ne sont pas envisageables pour l'instant étant donné l'extrême lourdeur de la procédure.

3. Avancement de l'édition

- *Ruvres et écrits divers II* (t. 9). Les premières épreuves viennent d'arriver à Lyon, et la Voltaire Foundation va les envoyer aux collaborateurs. La publication est prévue au printemps 2006.

- *Extraits et notes de lecture I, Geographica* (t. 16). Le texte devrait être remis à la VF au printemps 2006 pour une publication à la fin de l'année. L'extrait de Du Halde, qui occupe la moitié sinon les deux tiers de l'ensemble, a déjà fait l'objet d'un important travail d'annotation qui devra pourtant être complété. L'ensemble doit encore être harmonisé.

- *L'Esprit des lois*, imprimé, livres I-XIX (t. 5). Alberto Postigliola avoue les doutes que continue de lui inspirer un long et curieux examen des éditions dont on doit retenir les variantes. Il prend pour finir un triple engagement :

a. envoi à Lyon des variantes de deux livres avant Noël, et des autres livres avant la réunion de la fin de janvier (toutes ces variantes avaient déjà été promises dans les plus brefs délais en janvier 2005).

b. envoi à Lyon des photocopies des éditions pertinentes des livres I-XIX (déjà promises auparavant, mais celles des livres XX et suivants avaient été seules envoyées).

c. réponse rapide aux questions précises posées par Caroline Verdier concernant le texte de base.

Il est entendu que le texte de base sera centralisé à Lyon.

- *L'Esprit des lois, manuscrit* (t. 3-4). Depuis que G. Benrekassa s'est retiré de l'édition, cette partie est restée vacante et sans responsable. P. Rézat expose les raisons de s'en préoccuper de nouveau. L'expertise des écritures est enfin parvenue à une conclusion (voir ci-dessus) ; le principe, accepté par le Conseil scientifique, de faire figurer dans l'édition de l'imprimé les variantes du dernier état du manuscrit rend nécessaire l'établissement du texte de ce dernier ; l'étude de C. Volpilhac-Augier sur le manuscrit BnF et sur les secrétaires parue dans *Montesquieu en 2005* (SVEC 2005 : 05) la désigne non seulement pour la transcription mais pour la présentation du texte, dont elle a ainsi déjà donné les éléments essentiels.

Elle est donc chargée de la réalisation de ces volumes, pour laquelle elle demande un délai de deux ans. Elle se

propose de revoir le code de transcription (dont elle communiquera au Comité de direction les nouvelles modalités qu'elle juge souhaitables, avec le spécimen d'un livre), et d'orienter les introductions dans le sens de l'étude génétique et des structures matérielles du manuscrit (comme pour son édition du ms 2506).

- *Dossier de l'EL* (t. 7). Assurée, en raison des autres charges qui pèsent sur elle, de ne pouvoir honorer ses engagements, C. Larrère exprime sa volonté d'abandonner la responsabilité de l'ensemble du volume. P. Rétat continuera de coordonner l'établissement des textes, et C. Volpilhac-Auger, déjà engagée de fait dans ce volume (en particulier pour les parties du ms 2506 qu'on y publiera) accepte de coordonner les présentations et annotations. L'équipe des éditeurs devra en outre être confirmée et complétée. C. Larrère reste éditrice de la *Défense*. L'ensemble devrait être prêt à la fin de 2006.

- *Voyages* (t. 10). Jean Ehrard, qui en assure la direction, fait le point du travail respectif des annotateurs, et exprime le souhait qu'il lui soit remis au plus tard à la fin de janvier, avec l'espoir que l'ensemble soit prêt à la fin de 2006.

Depuis janvier dernier P. Rétat coordonne la transcription. Presque tous les textes sont à présent établis.

- *Mes pensées* (t. 14-15). Selon Carole Dornier, qui en est responsable, la transcription est achevée mais doit être revue et complétée ou corrigée en y appliquant certaines directives adaptées aux particularités du texte.

C. Dornier a répondu à un appel d'offres du Ministère de la Culture pour la numérisation du manuscrit des *Pensées* et du *Spicilège*, et du ms. 2526, avec un projet de valorisation associant mode image et mode texte (transcription en ligne). Une version numérisée des *Pensées* permettrait de procéder facilement à la correction de la transcription. Cette demande a reçu un accueil favorable et la mise en oeuvre devrait donc intervenir en 2006.

En ce qui concerne l'annotation, les participants sont convenus de remettre leur travail pour le 1er volume du manuscrit (n° 1-859) en juin 2006, pour le 2e (n° 860-1631) en décembre 2007, pour le 3e (n°1631bis-2266) en mars 2009.

Il est souhaitable que l'édition des deux tomes soit simultanée, ou en tout cas que le premier soit édité lorsque le second sera très avancé.

- *Extraits et notes de lecture II* (t. 17). Le responsable, Rolando Minuti, commencera à y travailler en janvier 2006. Plus de la moitié du texte est déjà transcrit.

- *Correspondance* (t. 19-21). C. Volpilhac-Auger évoque les obstacles auxquels elle se heurte, la difficulté voire l'impossibilité de retrouver les manuscrits dont on ne possède que de mauvaises photocopies et les textes qui avaient été réunis par L. Desgraves, dont E. Mass s'est retrouvé après sa mort le seul dépositaire, et qu'il n'a pas communiqués malgré la demande qui lui en a été faite (années 1751-1755).

Les membres du Comité de direction ont reçu de C. Volpilhac-Auger les propositions de révision profonde des principes d'édition ; ils sont invités à lui faire part par écrit de leurs remarques.

L'ampleur de la tâche à remplir et les difficultés qui l'entourent ne permettent pas de prévoir la date de la remise du texte à la VF.

Comité de direction, 11 décembre 2004

Le comité de direction des *Ruvres complètes* de Montesquieu s'est réuni à Paris (Ecole des chartes) le samedi 11 décembre 2004, de 14 à 18 heures. Etaient présents : Cecil Patrick Courtney, Nicholas Cronk (invité), Jean Ehrard, Edgar Mass, Alberto Postigliola, Pierre Rétat et Catherine Volpilhac-Auger.

1) Organigramme

J. Ehrard confirme sa décision de se retirer de la codirection de l'édition fin janvier. En accord avec C. Volpilhac-Auger, il proposera qu'un nouveau codirecteur soit désigné, en la personne de Pierre Rétat ; celui-ci accepte l'idée de cette désignation, du moins pour un temps limité. La décision revient au Conseil d'administration, après consultation du Conseil scientifique. Selon J. Ehrard, il conviendra aussi de recomposer le comité de direction lui-même : il suggère qu'en fassent partie, aux côtés des deux directeurs et de l'expert en bibliographie, tous les responsables de volumes en préparation.

2) Expertise des écritures

Seul un des quatre experts consultés a jusqu'à présent envoyé ses conclusions. Les trois autres ont demandé un délai de réflexion complémentaire. Le comité juge peu raisonnable d'attendre au delà du mois de janvier.

3) Finances

C. V.-A. indique que la situation est préoccupante, notamment en raison du retard de versement des bourses italiennes. A. Postigliola dit son ferme espoir de voir l'Istituto Italiano per gli studi filosofici recevoir dans les prochaines semaines des pouvoirs publics italiens les subventions attendues.

4) Correspondance

C. V.-A. avait envoyé au comité de direction une analyse critique de l'état actuel du travail sur la *Correspondance* ; elle regrette qu'une coopération efficace n'ait pu se développer entre Edgar Mass et elle-même. E. Mass indique qu'il n'a jamais accepté le principe d'une codirection avec C. V.-A., et qu'il en refuse l'éventualité. J. Ehrard lui rappelle pourtant la décision explicitement prise en comité de direction, le 15 mai, devant tous les membres du comité, qui font part de leur étonnement. N. Cronk insiste pour sa part sur la grande urgence d'une suite au t. 18, ce qui lui fait paraître irréalistes la méthode et le calendrier envisagés par E. Mass. J. Ehrard et P. Rétat suggèrent une nouvelle répartition des tâches : C. V.-A. s'occuperait des tomes 2 et 3, difficiles à dissocier ; E. Mass du tome 4 dont l'opportunité devrait être confirmée par une table des matières encore à établir. E. Mass refuse de renoncer au tome 2. En conséquence, les autres membres du comité de direction sont unanimes à décider que C. V.-A. aura seule la responsabilité des tomes 2 et 3. E. Mass demande toutefois un délai de réflexion.

5) L'Esprit des lois

Les fichiers envoyés à Lyon par A. Postigliola fin novembre restent assortis de codages qui en rendent la lecture très pénible ; la présentation des appels de notes doit également être revue. A. P. s'engage à renvoyer l'ensemble des fichiers dans un délai proche, livre par livre à mesure qu'ils seront " nettoyés " (ce dont il confirme pour lui l'extrême facilité), tout devant être envoyé avant la réunion de la fin janvier.

Comité de direction des *Ruvres complètes* de Montesquieu (Paris, Ecole des chartes, 15 mai 2004).

Présents : C.-P. Courtney, J. Ehrard, E. Mass, A. Postigliola, P. Rétat, C. Volpilhac-Auger, ainsi que N. Cronk et C. Verdier (invités).

La question est posée de la composition du Comité : elle sera traitée en Conseil scientifique en janvier 2005. Jean Ehrard indique que son âge l'oblige à envisager pour cette date limite son retrait de la direction de l'édition.

1) Expertise des écritures

Elle a été confiée à MM. Hay , Lebrave, Leclerc et Minuti. Selon le souhait de G. Benrekassa, le *Cahier Montesquieu* n° 8 sera joint au dossier d'expertise dès sa réception de Naples.

2) Tome 9

Le Comité approuve les propositions de P. Rétat et J. Ehrard pour une présentation des textes édités par Sh. Mason qui reconnaisse équitablement l'apport complémentaire de plusieurs personnes :

- *Réflexions sur le caractère de quelques princes* : " texte établi par Sheila Mason, présenté et annoté par Sheila Mason et Catherine Volpilhac-Auger " .

- *Arsace et Isménie* : "texte établi par Sheila Mason, présenté et annoté par Sheila Mason et Jean-Noël Pascal " .

Mme Mason sera informée par lettre de la solution retenue : Nicholas Cronk se charge de lui expliquer celle-ci oralement.

3) L'Esprit des lois

Texte. A. Postigliola s'engage formellement à faire parvenir à Lyon le texte de 1748 avant le 31 juillet 2004, et reconnaît que c'est pour lui le dernier délai ; il joindra éventuellement au texte la liste des problèmes rencontrés.

Table des matières ou index : la question est débattue ; la seule table des matières que Montesquieu ait vue et approuvée est celle de Huart (1749), mais elle est loin d'être la plus complète. A. Postigliola proposera avant Noël

2004 un échantillon portant sur quelques pages (au moins le livre IV) qui seront envoyées d'avance aux membres du Conseil scientifique et examinées par celui-ci en janvier.

Revois au texte du manuscrit : un essai sera fait une fois établies les variantes de l'imprimé.

Annotation : l'équipe sera reconstituée à partir de septembre, et complétée à partir de janvier pour les livres XX-XXXI.

3) Correspondance.

Texte : en complément aux documents remis (transcription des textes pour le tome II, 1731-1748 reçues à Lyon la veille de la réunion, photocopies des manuscrits correspondants remises lors de la réunion), E. Mass promet l'envoi à Lyon pour le 7 juin des lettres non datées ou de date problématique destinées au tome II ; celles du t. III viendront ensuite ; il aura relu pour le 30 juin la transcription des lettres du tome II (jusqu'au 31/12/48).

Normes de transcription : il est décidé, sous réserve d'un test comparatif, de renoncer aux normes spécifiques retenues pour le t. 18 ; le directeur de la VF ne voit pas d'inconvénient grave à ce changement (dont le lecteur sera averti) puisqu'il vise à faciliter la lecture.

Lettres familières : C.-P. Courtney, à l'issue de recherches récentes, en a établi la présentation, la bibliographie et la table provisoire.

Annotation : C.-P. Courtney et J. Ehrard ne pourront plus y participer, sauf de façon ponctuelle. A. Postigliola y collaborera, à partir de l'automne prochain, pour les personnages italiens. Il est décidé de solliciter deux nouvelles collaborations, celles de Hélène Himelfarb et de François Cadilhon.

Direction de la Correspondance : elle sera assurée conjointement par E. Mass et C. Volpilhac-Auger.

Ruyres complètes de Montesquieu Compte rendu de la réunion du Comité de direction (Ecole des chartes, samedi 25 octobre 2003, 9h30-17h)

Ruvres et écrits divers I (t. 8)

La publication de ce volume, très difficile en raison du nombre des auteurs et de l'hétérogénéité des textes, constitue un très grand motif de satisfaction : le rôle de Pierre Rétat comme responsable de ce volume et de Caroline Verdier comme coordinatrice éditoriale est souligné. L'intérêt propre de cet ouvrage méritait aussi d'être rappelé : sont ainsi donnés à lire des textes jusque-là mal connus qui gagnent considérablement à être ainsi mis en lumière.

Le volume semble être parvenu à tous les auteurs ; il sera envoyé aux membres du Conseil scientifique prochainement (les exemplaires doivent être d'abord demandés à la Voltaire Foundation, qui connaît des difficultés avec son distributeur actuel, Plymbridge). L'offre promotionnelle destinée aux sociétaires (50% de réduction) devait

être envoyée début septembre par la Voltaire Foundation ; des raisons matérielles l'ont retardée ; elle devrait intervenir dans le cours du mois de novembre.

Ruvres et écrits divers I (t. 9)

La date de juin 2002 fixée aux auteurs a été respectée par la plupart d'entre eux : leurs textes ont d'ores et déjà examinés par les lecteurs extérieurs, ou le sont actuellement. Les derniers (si l'on excepte l'*Essai sur le goût*, confié récemment à A. Becq et pour lequel la règle générale ne pouvait s'appliquer) ont été remis à P. Rétat juste avant la réunion. Autre cas particulier : celui du Recueil d'airs dont C. Courtney n'a encore pu se faire communiquer le microfilm ; mais seules la préface et la liste des titres devant en être publiées, le travail pourra être assez rapide, une fois qu'il disposera du microfilm numérisé.

Il reste à faire pour le tome 9 un très gros travail d'harmonisation et de relecture, qui devrait prendre encore plusieurs mois, comme cela avait été le cas pour le tome 8.

Lettres persanes (t. 1)

Les premières épreuves sont attendues [elles ont été reçues le 27 octobre] ; elles devront être retournées à la Voltaire Foundation fin décembre, les deuxièmes épreuves en février : la publication est envisagée pour juin 2004.

Ce volume doit aussi contenir les introductions générales (paginées à part) : celles-ci seront envoyées à la Voltaire Foundation vers le 15 novembre.

Collectio juris (t. 12-13)

Caroline Verdier vient d'en achever la relecture et l'harmonisation, en liaison avec Iris Cox et Andrew Lewis, et on pourrait compter sur un envoi à la Voltaire Foundation à la mi-novembre. [Depuis la réunion, Andrew Lewis a souhaité procéder à une relecture du manuscrit ; le calendrier devra donc être revu]. Les derniers aspects de la mise au point (notamment les moyens de rendre accessible ce texte aux lecteurs non-spécialistes de droit romain) seront traités quand l'ensemble sera définitif.

Le caractère particulier de ce recueil implique un traitement particulier : un « travail d'accompagnement » dans la *Revue Montesquieu* (publication d'articles de présentation) est souhaitable, ainsi que l'organisation d'une journée d'étude qui mettrait en lumière ce que révèle la *Collectio juris* et la manière dont elle doit être envisagée : non pas comme un ensemble de sources pour *L'Esprit des lois* (une telle approche serait décevante, car Montesquieu a travaillé à *L'Esprit des lois* en se référant directement au *Corpus juris* ou à des historiens ou à des juristes modernes) que comme un moyen privilégié, voire unique, d'appréhender la culture juridique de Montesquieu et la manière dont celle-ci s'est constituée.

Geographica (t. 16)

Le specimen proposé par Sylviane Albertan-Coppola est examiné, à la lumière des quelques avis envoyés par les membres du Conseil scientifique. La proposition de souligner les passages empruntés par Montesquieu aux textes qu'il lit est unanimement reconnue comme très utile : il faut donc généraliser cette pratique. Dans les notes, tout à fait conformes à ce que l'on doit attendre de ce type particulier de recueil, les rapprochements avec l'oeuvre de Montesquieu pourraient être renforcés : à cet effet, les textes circuleront avant leur mise au point définitive (le site de travail collaboratif ou « SPIP » qui fonctionne actuellement pour les Pensées pourra être utilisé). Il est suggéré également que l'annotation présente davantage ce que Montesquieu choisit d'exclure (mais l'introduction devra obligatoirement signaler que Montesquieu exclut beaucoup plus qu'il ne retient).

Ce volume, récemment mis en oeuvre, pourrait néanmoins paraître dans des délais relativement rapides : la transcription (à Grenoble puis à Lyon) est terminée à 90% ; le travail d'annotation est beaucoup moins important et délicat que pour n'importe quelle oeuvre de Montesquieu ; S. Albertan-Coppola, qui est chargée de la partie « Du Halde », soit environ la moitié des *Geographica*, pourrait l'avoir mené à bien d'ici l'été 2004 ; les *Remarques tirées de mes conversations avec M. Hoang* pourront être traitées par Miguel Benitez, qui séjournera à l'ENS-LSH en février (son article sur la question, colloque de Bordeaux, 1998, paraissant décisif) ; C. Volpilhac-Auger se chargera du reste. A cela s'ajoutent des considérations « stratégiques » : l'équipe fonctionne actuellement presque exclusivement sur des crédits de la Région Rhône-Alpes, dont le renouvellement sera en jeu en 2006. La publication en 2005-2006 d'un volume soutenu par ces crédits pourrait être très utile.

Isabelle Landry-Deron, auteur d'une thèse récente sur l'oeuvre du P. Du Halde (La preuve par la Chine), sera sollicitée comme lectrice pour cette partie du volume.

***Extraits et notes de lecture* (t. 17)**

De ce volume, le quart environ est transcrit. Le travail étant de même nature que pour les *Geographica*, il pourrait faire l'objet d'un travail collectif confié à plusieurs doctorants, sous la direction de C. Volpilhac-Auger (ainsi qu'à plusieurs personnes qui ont déjà été sollicitées, ou qui ont présenté une communication sur ce sujet lors du colloque de 2001 à Bordeaux). Le principe et la répartition du travail seront soumis au Conseil scientifique de janvier 2004.

***Voyages* (t. 10)**

J. Ehrard et C. Volpilhac-Auger font état de leur travail avec G. Bertrand et F. Brizay, pour l'annotation et la relecture de la transcription du manuscrit, pour la partie italienne (P. Cafasso a pour sa part accepté de faire la transcription du voyage en Italie du nord) : travail en cours qui s'avère très lourd, l'annotation devant permettre à la fois l'intelligence du texte et en faire ressortir l'intérêt. Il semble notamment particulièrement intéressant de rechercher des traces de la visite de Montesquieu (travail entrepris en son temps par R. Shackleton).

Pour la partie allemande, Clémence Heinrich-Couturier promet de livrer son travail à l'été 2004.

Il faut reprendre contact avec Hans Bots (Hollande) et Greta Klingenstein (Autriche, et sans doute Hongrie). C. Courtney traitera des *Notes sur l'Angleterre*.

***Correspondance* (t. 19 et suivants)**

Edgar Mass souhaite que les transcriptions des lettres conservées à Bordeaux soient relues. Il enverra les cinquante premières pages de son travail à C. Volpilhac-Auger. La nécessité de faire appel à des historiens est évoquée de manière pressante.

***L'Esprit des lois*, manuscrit (t. 3-4)**

G. Benrekassa a presque achevé les 13 premiers livres, qui doivent occuper le premier volume. Il se propose de donner une introduction, et de réserver une post-face dans le second, à publier ultérieurement, sur les enseignements qu'il a tirés de ce manuscrit. La publication simultanée des deux volumes paraît préférable, ce qui permettrait de reconsidérer la répartition entre introduction et post-face.

Réunion du 7 mars 2008 Université Paris VII, Les Grands Moulins

G. Benrekassa envisage aussi de donner une table détaillée du manuscrit, avec les différentes versions des titres des livres et des chapitres.

[En réponse à ce projet de compte rendu diffusé au préalable aux participants, G. Benrekassa nous fait savoir : « Je n'ai à aucun moment accepté de différer la publication du premier volume de l'édition du manuscrit ». La question devra donc être reprise].

***L'Esprit des lois*, imprimé (t. 5-6)**

Une grande partie de la réunion est consacrée à l'examen de documents fournis par C. Courtney, pour la méthode à tenir pour l'établissement du texte, notamment pour distinguer corrections et variantes, et pour tenir compte des errata envoyés par Montesquieu pour des éditions qui doivent être désormais considérées comme importantes (Edimbourg, Hamilton et Balfour, 1750, etc.). A. Postigliola s'entendra avec C. Courtney avant le prochain conseil scientifique (janvier 2004) sur les enseignements à en tirer. A. Postigliola travaille actuellement à la relecture des annotations qui lui ont été envoyées.

Comité de direction (vendredi 25 janvier 2002, 9h)

Présents : G. Benrekassa, C. Courtney, J. Ehrard, E. Mass, A. Postigliola, P. Rétat, C. Volpilhac-Auger.

Le point est fait sur les bourses octroyées par l'Istituto degli Studi Filosofici, dont il est rappelé qu'elles ne peuvent, en raison des statuts de l'Istituto, être données directement à la Société Montesquieu : elles doivent transiter par le compte bancaire de membres de l'équipe. Fin 2001, trois bourses ont été transmises (à P. Rétat, A. Postigliola, E. Mass), au titre de l'année 2000 ; les dépenses déjà engagées ont été réglées grâce à ces bourses ; il est impératif de rembourser aussi là-dessus des dépenses qui remontent parfois à 1999. Les directeurs de l'édition répartiront les sommes restantes. Contact sera pris avec l'Istituto pour établir un bilan de l'application de la convention depuis 1998.

Le calendrier de publication est envisagé globalement ; J. Ehrard et C. Volpilhac-Auger font état d'un message du directeur de la Voltaire Foundation, qui insiste vivement pour que les *Lettres persanes* soient prochainement livrées à l'éditeur, pour des raisons commerciales évidentes. Ce volume (t. I), qui comporte aussi les introductions générales de l'édition, sera donc envisagé comme une priorité.

A. Postigliola ayant achevé l'établissement du texte du livre IX de *L'Esprit des lois*, une réunion à Lyon est envisagée pour en discuter, à l'initiative des directeurs ; la date en est fixée au 26 avril.

Les *Pensées* (t. XIV-XV) doivent désormais être mises en chantier ; le nom de Carole Dornier, professeur à l'Université de Caen, va être proposé au Conseil scientifique, qui définira les conditions d'avancement du travail. Il importe d'insister sur la nouveauté de cette édition, et sur le caractère collectif d'un tel travail (comme pour les *Voyages*), surtout en raison de la relation particulière de ces volumes avec le reste de l'oeuvre.

Dossier de *L'Esprit des lois* : les questions que pose le tome VII de l'édition seront plus amplement abordées en Conseil scientifique, notamment en présence de l'éditeur ; il faut aussi envisager la publication de la (des) table(s) des matières de *L'Esprit des lois*, sans doute dans ce volume, comme des manuscrits de La Brède, publiés dans le *Cahier Montesquieu* n° 7 (ms 2506 de Bordeaux). Doivent aussi être pris en compte les témoignages (lettres) de tiers sur la mise à l'Index de *L'Esprit des lois* ; se pose la question de doublons par rapport à la correspondance ; il faudra examiner au cas par cas.